

**SGPA CGT-Culture**

**Snac-FSU**

**CNT-CCS**

Audrey AZOULAY  
Ministre de la Culture et  
de la Communication  
3, rue de Valois  
75001 Paris

Mardi 25 octobre 2016.

**Objet : archéologie préventive.**

Madame la Ministre,

L'intersyndicale archéologie de votre ministère sollicite votre attention sur plusieurs sujets concernant l'archéologie préventive.

En premier lieu, nous sommes toujours dans l'expectative des suites que vous allez donner au rapport de Philippe Barbat qui plaide pour la levée de dérogation d'emploi à l'Inrap. Le secrétaire général, lors du comité technique ministériel de septembre, nous a informé que ses services travaillaient sur les différents scénarii du rapport. Aujourd'hui, nous souhaiterions que vous nous proposiez un calendrier de concertation, afin d'avancer sur ce sujet qui est primordial non seulement pour l'institut et ses personnels, mais pour l'ensemble de la discipline.

En deuxième point, nous souhaiterions connaître les conclusions de l'enquête menée par le MESR sur l'utilisation du crédit impôt recherche en archéologie préventive. Comme vous le savez, l'utilisation abusive de ce crédit d'impôt par les entreprises privées d'archéologie préventive a entraîné toute la profession dans une course au moins disant financier et entretient toujours une distorsion de concurrence. Les coûts pratiqués aujourd'hui par tous les acteurs qu'ils soient publics ou privés remettent en cause la qualité scientifique des opérations de fouille effectuées et les conditions de travail des personnels ne cessent de se dégrader.

Enfin, votre prédécesseuse a commandé un rapport à l'Inspection Générale des Affaires Culturelles sur les conséquences pour l'Inrap de l'évolution de sa gouvernance. Non seulement nous souhaiterions que l'inspecteur devenu aujourd'hui directeur général délégué de l'établissement nous fasse une présentation des conclusions de son rapport en présence de la tutelle, nous vous faisons par la présente, une demande officielle de communication de ce rapport.

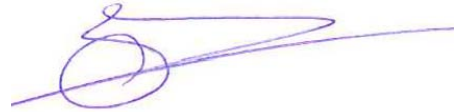
Dans l'attente de vos réponses, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre de la Culture et de la Communication, l'expression de notre haute considération.



Pour le SGPA CGT-Culture



Pour le Snac-FSU



Pour la CNT-CCS

Copie à :

Frédéric Lénica, directeur de Cabinet ;  
Irène Basilis, directrice-adjointe de Cabinet ;  
David Zivie, conseiller patrimoine et architecture ;  
Karine Duquesnoy, conseillère sociale.